

# BRÈVES ÉCONOMIQUES DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 75 – 19 août 2022

## Faits saillants

- Appel à des économies d'énergies en direction des agents économiques mais sans objectif chiffré à ce stade
- Dégradation des prévisions du déficit public pour 2022
- Contraction du commerce extérieur suisse en juillet

## Guerre en Ukraine

**Energie** : Alors que l'Union européenne vise une réduction de la consommation énergétique totale de 15 % d'ici le printemps 2023 afin de surmonter la baisse attendue des livraisons de gaz russe, la Suisse reste à ce jour en retrait. Malgré les vulnérabilités énergétiques du pays, la seule mesure officielle visant à limiter la consommation énergétique porte sur le lancement en septembre d'une vaste campagne de communication pour inciter la population et les entreprises à réduire leur consommation d'énergie sur la base du volontariat.

Face aux pressions croissantes sur son approvisionnement énergétique, le Conseil fédéral explore par ailleurs la mise en place de deux à trois centrales thermiques de réserve avec un potentiel de puissance total de 300 MW, dont certaines pourraient fonctionner dès la fin de l'hiver prochain. Il n'y serait fait recours que dans des situations exceptionnelles et en coordination avec la réserve hydroélectrique, si le marché de l'électricité ne pouvait temporairement répondre à la demande. Ces centrales à gaz devraient également pouvoir fonctionner avec du pétrole compte tenu des incertitudes sur l'approvisionnement en gaz. En outre, le Conseil fédéral examine la possibilité d'utiliser les 300 groupes électrogènes de secours existant à travers le pays en tant que centrales de réserve – offrant une puissance totale potentielle d'environ 280 MW.

## Situation sanitaire

**Covid-19** : Les dernières données de l'Office fédéral de la santé publique confirment le reflux de la pandémie observé depuis plusieurs semaines : 18 127 nouvelles infections ont ainsi été recensées entre le 8 et le 15 août, soit une baisse de 17 % par rapport à la semaine précédente.

## Macroéconomie

**Finances publiques** : Le Conseil fédéral anticipe un déficit public de 5 Mds CHF pour l'exercice 2022 (soit 0,7 % du PIB), contre un déficit de 2,3 Mds CHF initialement prévu. Ce déficit est essentiellement lié aux dépenses extraordinaires, estimées aujourd'hui à 7,4 Mds CHF, dont 6,5 Mds dédiés à la lutte contre la pandémie de Covid-19 et 900 M CHF destinés à l'accueil de réfugiés en provenance d'Ukraine.

**Marché du travail** : Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022, le nombre de personnes actives occupées en Suisse s'est accru de 1,6 % en glissement annuel. Durant cette même période, le taux de chômage au sens du Bureau international du Travail (BIT) s'est réduit, passant de 5,0 % à 4,1 % en Suisse et de 7,2 % à 6,0 % dans l'Union européenne.

## LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 18/08	Var. vs 11/08
EUR/CHF	0,9694	-0,2 %
USD/CHF	0,9535	+1,5 %
SMI	11 161	+0,06 %
Taux 10a	0,538 %	+8,5 pb

La hausse de la demande de main d'œuvre depuis 2021 se reflète dans les statistiques de l'immigration en Suisse au 1<sup>er</sup> semestre 2022, le pays enregistrant un solde migratoire net d'environ 38 000 personnes. Fin juin, 2 213 077 étrangers résidaient en Suisse, soit près de 25 % de la population totale.

**Concurrence :** La Commission de la concurrence (Comco) a ouvert une enquête sur l'existence possible d'un pouvoir de marché relatif – une nouvelle procédure prévue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 par la révision de la loi sur les cartels afin de lutter contre l'îlot de cherté. En l'occurrence, une entreprise pharmaceutique est soupçonnée d'avoir refusé de fournir des produits à un grossiste pharmaceutique suisse aux conditions prévalant en Allemagne. Dans le domaine pharmaceutique, les médicaments génériques sont 48 % plus chers en Suisse qu'à l'étranger selon SantéSuisse/Interpharma, et les médicaments brevetés 9 % plus onéreux.

**Fiscalité internationale :** Le Conseil fédéral a présenté son projet d'ordonnance temporaire qui permettra d'assurer la mise en œuvre de la réforme de l'OCDE et du G20 sur l'imposition minimale des multinationales (pilier 2) au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Une consultation publique sur le texte (OIMin) est ouverte jusqu'en novembre 2022. En parallèle, le Parlement examine la proposition de révision de la Constitution habilitant la Confédération à légiférer sur ce sujet, qui fera l'objet d'un référendum populaire en juin 2023.

## Secteur financier

**Finance durable :** Lors de sa séance du 17 août, le Conseil fédéral a adopté un cadre pour l'émission d'emprunts fédéraux verts. Celui-ci détermine les dépenses à portée environnementale du budget (4,5 Mds CHF par an) que les fonds levés au moyen d'emprunts verts pourront financer. L'administration fédérale des Finances prévoit d'émettre le premier emprunt fédéral vert cet automne, et vise ensuite l'émission régulière d'emprunts à hauteur de quelques centaines de M CHF par an. La Confédération espère ainsi créer un effet d'entraînement sur le secteur privé pour faire de la place financière suisse un leader dans le domaine des services financiers durables.

## Secteurs non financiers

**Transports :** En raison des difficultés logistiques persistantes pour assurer l'approvisionnement de la Suisse en produits pétroliers par le Rhin (niveau d'eau trop faible) et par le rail transfrontalier (manque de personnel et travaux), l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) a décidé de réduire le volume des réserves obligatoires de produits pétroliers de 12,8 % jusqu'à fin septembre. La mesure fait suite à un premier abaissement équivalent à 6,5 % des réserves en place depuis le 25 juillet 2022.

**Immobilier :** L'indice suisse des prix de l'immobilier résidentiel (IMPI) a augmenté de 2,7 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 par rapport au précédent, atteignant 113,2 points. Sur un an, la hausse moyenne des prix atteint 7,9 % pour les maisons et 7,1 % pour les appartements – des rythmes bien supérieurs à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (+3,4 % en juillet en g.a). Le renchérissement observé en 2022 risque ainsi de compliquer encore davantage l'accession à la propriété des résidents suisses.

**Energie :** Le 17 août 2022, le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance sur les routes nationales (ORN) pour mettre à disposition, à titre gracieux, des surfaces le long des routes nationales destinées à la production d'énergies renouvelables. Le potentiel de production d'énergie photovoltaïque le long des nationales est estimé à 55 GWh par an (soit 2 % de la production d'électricité d'origine solaire en 2021). L'Office fédéral des routes devrait lancer un appel à candidatures pour réserver des surfaces destinées aux installations photovoltaïques d'ici la fin 2022.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays\* à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Gilles BORDES  
Rédacteurs : Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET

Pour s'abonner : [berne@dgtresor.gouv.fr](mailto:berne@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.  
Crédits visuel : Pixabay